

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.; Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.; Trois mois, 5 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS:

ANNONCES: 25 centimes la ligne. RÉCLAMES: 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal...

L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Table with columns for dates, feasts, fairs, moon phases, route designations, departure times, and arrival times.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 10 Février 1866. BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Feb 8, 9, 10.

BULLETIN L'ADRESSE DU SÉNAT.

A cause de son étendue, nous ne pouvons reproduire en entier le texte du projet d'Adresse sénatoriale. Nous allons tâcher d'en donner une analyse substantielle. Ici les mots importent moins que les idées, et les phrases que les intérêts.

dire à la France satisfaite que la protection de ses intérêts commerciaux sera assurée sur ce vaste et riche marché, rendu par notre concours à la sécurité. Notre fierté native trouve son compte dans cette appréciation de l'attitude presque hostile du gouvernement des Etats-Unis.

opposée à un pouvoir sans limites qu'à une liberté sans frein. Déranger cet équilibre par de prétendues réformes dont les partis tiraient seuls avantage, ce serait troubler le présent, inquiéter l'avenir.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Bayvet). Italie. Florence, 8 février. On annonce que, par suite des graves déclarations contenues dans le Livre Rouge espagnol, le cabinet italien vient d'envoyer à Madrid une note énergique.

Le Sénat a adopté le projet d'extension des attributions du Freedmens-Bureau. M. Hartam, a prononcé un discours dans lequel il exprime la croyance que le Président laissera au Congrès le soin de décider la question de l'entrée des députés du Sud au Congrès.

Revue des Journaux.

On écrit de New-York, le 23 janvier au Moniteur: « Tous les journaux importants, sans distinction d'opinion, condamnent unanimement la tentative dirigée contre Bagdad. Le Times insiste dans un article remarquable, sur les devoirs du gouvernement fédéral, qui est tenu pour sauvegarder sa propre dignité, de faire respecter vis-à-vis du Mexique, les lois de la neutralité ».

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 10 février 1866.

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

Pays du nopal et de maguery, terre du Montézuma et de Malinché ! ton souvenir me domine ! Les années peuvent finir, ma main se dessécher, mon cœur vieillir, mais moi vivant je ne t'oublierai jamais. Pour rien au monde je ne voudrais l'effacer de ma mémoire.

tion étrange, d'accacias en de cactus, de yuccas et de zamias. Je parcours tes plaines hérissées d'aloès gigantesques. Je touche aux neiges éternelles, tandis que je contemple dans la vallée profonde le palmier, l'oranger et les feuilles brillantes du pothos, de l'arum et des bananiers.

La trompette éclate en notes sonores. Les dormeurs se lèvent en hâte, saisissent leurs carabines, leurs pistolets et leurs sabres, s'élançant à travers les foyers presque consumés en soulevant des nuages de cendre. Les chevaux piaffent et hennissent; en un instant ils sont sellés, bridés, montés, et la troupe se précipite à travers la forêt.

tes et donné de nouvelles forces aux reminiscences joyeuses; dans tes bosquets aussi il n'y a point de roses sans épines: j'oublie les épines et ne vois plus que les fleurs.

France serait impopulaire aux Etats-Unis. « La Fédération américaine a besoin de la paix, comme l'a dit le général Sherman, elle veut l'avoir et à moins d'accidents difficiles à prévoir elle l'aura. »

Le Constitutionnel cite les paroles suivantes du *Times* de New-York :

Nous avons besoin sur le Rio-Grande, d'un commandant qui unisse le tact et la prudence de l'homme d'Etat, à l'activité et à la fermeté du soldat. »

« Au Mexique les chefs de bandes qui se ralliaient à Ortega, ajoute le *Constitutionnel*, refusaient de reconnaître aucune autorité à l'américain Crawford, qui s'intitule général mexicain. Canales autre chef de bande, a adressé à ses hommes une proclamation dans laquelle il les engage à se soumettre aux autorités impériales de leur pays, plutôt que de prêter leur concours à une expédition de filibustiers étrangers. »

Le *Journal des Débats* signale, parmi les moyens employés pour compléter la russification de la Pologne, la création d'écoles de femmes sollicitée par la *Gazette de Moscou* et dans lesquelles les jeunes filles des deux cultes seraient élevées de la même manière et sans aucune distinction :

« Il ne s'agit pas, comme on le voit, font observer les *Débats*, de rien moins que d'ôter aux familles la liberté d'élever leurs enfants à leur guise, et aux mères le droit sacré de veiller elle-mêmes sur l'éducation de leurs filles. C'est ainsi qu'autrefois en France, après la révocation de l'édit de Nantes, les enfants des dissidents étaient enlevés à leurs familles. Les pratiques du despotisme sont partout et toujours les mêmes, et les oppresseurs de la conscience humaine, imbus des mêmes principes, professant le même mépris pour les droits les plus respectables, se reconnaissent entre eux à des signes certains, et se tendent fraternellement la main à travers le temps et l'espace. »

Pour extrait A. Laytou.

Fondation de médailles en faveur des instituteurs directeurs des cours d'adultes.

La fondation de médailles honorifiques pour les instituteurs primaires excite une louable émulation sur tous les points de l'Empire. Le Prince Impérial, conformément à la pensée de S. M. l'Impératrice, vient d'instituer pour les instituteurs communaux, directeurs de classes d'adultes, quatre-vingt-neuf prix qui seront distribués, le 15 août prochain dans chaque département à l'occasion de la fête de l'Empereur.

D'un autre côté M. le baron Eschassériaux, député, a mis à la disposition du ministre de l'instruction publique, pour une période de cinq années, six médailles, dont deux d'or de 100 francs, et quatre d'argent de 50 franc, qui seront distribuées, à titre d'encouragement, et d'une manière égale, aux instituteurs directeurs de cours d'adultes dans les deux arrondissements de Saintes et de Jonzac (Charente-inférieure).

M. Buquet, professeur à la faculté de droit de Paris, fonde 4 médailles d'argent de 25 fr. chacune en faveur des instituteurs des cantons d'Amancey, Ornaux, Levier et Quingey (Doubs).

M. Baudoin, inspecteur général de l'enseignement primaire, crée 3 médailles de 50 fr.

Les habitations en briques et en terre ont, au lieu de toit, une terrasse cimentée ou en tuile, parfois vernie avec goût et bordée d'un parapet construit à hauteur de poitrine d'homme. Cette terrasse est l'*azotea*, signe caractéristique de l'architecture mexicaine.

Quand le soleil se retire à l'horizon et que la soirée est fraîche, l'*azotea* offre une retraite charmante, surtout si le propriétaire de la maison aime les fleurs, alors elle est convertie en un jardin aérien où se déploie la riche flore qui a rendu le paysage du Mexique justement célèbre. On fume, on boit du pinolé ou du catalan. La brise emporte la fumée et le grand air donne de la saveur au breuvage. De plus, on voit ce qui se passe dans la rue sans être aperçu. La foule affairée circule et ne songe pas à lever la tête.

J'occupe l'*azotea* de l'alcaide, et comme elle est la plus élevée du village, je domine toutes les autres. Ma vue s'étend même sur la campagne, dans laquelle je distingue le cactus, le yucca et l'agave. Le village est entouré d'une ceinture de champs cultivés où la brise agite les glands du maïs et les feuilles sombres des capsicums et des fèves (*frijoles*). Le chapparral avec ses halliers épineux d'acacias et de mimosas, véritable labyrinthe d'arbres légumineux, borde ces champs. Si rapprochés sont ces jungles, que je distingue les palmiers *sabal* nains, les bromélias et les feuilles écarlates de la plante *pita*, qui brille au loin comme des étincelles de feu.

Le voisinage de la forêt annonce l'indolence des habitants de la petite pueblita. On doit se rappeler que ces hommes ne sont pas agriculteurs, mais *vagueros* (bergers), et que les clairières du chapparral sont remplies de troupeaux de bétail espagnol et de petits

chaque, pour les cantons d'Amancey, Ornaux, et Levier (même département).

L'association des anciens élèves du collège Sainte-Barbe Rollin, réunie ces jours derniers pour son banquet annuel, a voulu donner à l'œuvre des classes d'adultes une marque de ses vives sympathies. Une collecte, qui a eu lieu à la fin du banquet a produit une somme de 500 fr., destinée à former cinq médailles de 100 fr. mises à la disposition du ministre.

M. le docteur Blanchet, médecin en chef de l'Institution impériale des sourds-muets, fonde 2 médailles de 100 fr. : l'une pour l'instituteur qui se sera livré avec le plus de zèle à l'enseignement des sourds-muets adultes mêlés aux parlants, l'autre pour l'instituteur qui aura montré le même zèle pour l'enseignement des aveugles adultes mêlés aux voyants.

Le conseil d'administration du Cercle de la Librairie, par une délibération prise dans le courant du mois de janvier dernier, a voulu, au double point de vue de l'intérêt public et de ceux de la grande industrie qu'il représente, s'associer aux encouragements donnés aux instituteurs directeurs de cours d'adultes. Il met à la disposition du ministre de l'instruction publique pour l'année 1866, vingt lots de livres, dont la valeur totale représente une valeur de 1000 fr.

Ces généreuses fondations dont l'initiative fait le plus grand honneur à M. le ministre de l'instruction publique et à ceux qui y ont contribué sont le prélude de libéralités plus importantes. Nous ne tarderons pas à apprendre que des legs ont été faits en vue de pensions de retraite pour les instituteurs et institutrices. On atteindra ainsi mieux que par des distinctions honorifiques, le but que doivent se proposer les amis de l'instruction populaire.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles du jour.

Le bilan de la Banque de France, publié aujourd'hui, produira une bonne impression dans le public financier. L'encaisse métallique s'est élevée de 387 à 405 millions en même temps que la circulation des billets a fléchi de 955 à 924 millions. Le portefeuille s'est accru de 6 millions à Paris, mais il a diminué de 22 millions dans les succursales ; il s'élève encore à 704 millions. Le chapitre des avances a encore diminué de quelques centaines de mille francs. Le compte-courant du Trésor créditeur est à peu près stationnaire à 64 millions. Enfin, les comptes particuliers se sont élevés à Paris de 143 à 163 millions et dans les succursales de 24 à 26 millions.

— Il y a eu avant-hier, aux Tuileries, un très beau bal costumé dont le souvenir restera à cause de l'originalité et de l'élégance de son ensemble et de ses détails. On a dansé jusqu'à 5 heures du matin.

— EXÉCUTION DE PONCET. — Le 8 février, à huit heures du matin, a eu lieu à Versailles, en présence d'une foule considérable, composée en grande partie de paysans des environs de Paris, l'exécution de Poncet, l'assassin de M. Lavergne. Le condamné, qui depuis le rejet de son pourvoi en cassation et de son recours en grâce avait perdu la fermeté qu'il avait montrée jusque-là, en a retrouvé un peu pour monter à l'échafaud, soutenu par le vénérable aumônier des prisons, qui lui a prodigué jusqu'au

chevaux andalous à courtes oreilles. Ce n'est point à dire que ces villageois n'exercent aucune industrie. Mener paître les animaux est leur principale occupation ; ils ne cultivent un peu le sol que pour récolter du maïs, dont ils font des tortillas ; du *chilé*, pour assaisonner ce mets, et des fèves noires pour compléter le repas. Ces végétaux et des bœufs quasi sauvages, élevés dans d'immenses pâturages, composent toute la nourriture des Mexicains.

Quant à la boisson, les habitants des plaines septentrionales trouvent un breuvage excellent, — le rival de champagne, — dans le cœur de l'aloès gigantesque ; ceux des régions tropicales se rafraichissent avec le suc du palmier *aerocoma*.

Terre privilégiée ! Cérès et Bacchus l'aiment et te comblent de bienfaits. Hélas ! comme dans tous les pays du globe, les vues de la Providence ont été méconnées par la malignité de l'homme.

Pourquoi ces populations sont-elles entassées dans les villes et les vilages ? Sous un ciel brillant, un climat salubre et dans des contrées pittoresques où tout semble inviter à la vie rurale, j'ai voyagé pendant de longues heures sans rencontrer une habitation. A de longs intervalles, on aperçoit l'*hacienda* de quelque riche propriétaire, et bâtie comme une forteresse ; mais où sont les *ranchos*, les demeures du peuple ? Elles tombent en ruine ! Je me rappelle que je me trouve sur la frontière, que les rives du Rio Bravo, de sa source à la mer, sur une étendue de quinze cents milles, ont été pendant plusieurs années des champs de guerre. Plus d'une lutte sanglante s'y est engagée entre les arabes du désert américain, — les cavaliers indiens, — et les pâles descendants des Es-

pagnois. Voilà pourquoi les ranchos tombent en ruine, voilà pourquoi les haciendas sont percées de meurtrières et les populations réfugiées derrière des murailles, l'Europe féodale revit dans la libre Amérique, sur les rives du Rio Bravo, del Norte !

Environ à un mille de distance, dans la direction de l'Ouest, j'aperçois un bras de la grande rivière qui brille sous les rayons du soleil levant. En cet endroit le ruisseau décrit une courbe et baigne le pied de la colline, dont le sommet est couronné par les blanches murailles d'une hacienda. Malgré son unique étage, cette habitation a un aspect imposant.

Comme toutes les constructions de ce genre, elle possède une terrasse et un parapet crénelé. De petites tourelles posées aux angles de la grande porte d'entrée coupe la monotonie des lignes du bâtiment. La tour d'une chapelle apparaît au fond. Les haciendas mexicaines sont ordinairement pourvues de ces petites *capillas* qui permettent aux péons de remplir leurs devoirs religieux. La réverbération des vitres derrière les rejas de fer et la végétation qui se montre au-dessus des murs enlèvent quelque chose de cet aspect lugubre particulier aux maisons de campagne mexicaines. Parmi les arbres qui contribuent ainsi à égayer l'*hacienda*, figure un gracieux palmier exotique d'une nature toute différente de celui qui croît dans cette zone du Rio Bravo. Je note ce fait non à cause de la curiosité botanique qu'il m'inspire, mais parce qu'il explique un point du caractère de celui, sinon de celle, qui est le génie de l'*hacienda*. Je donne un libre cours à mon imagination ; je désire gravir cette colline, entrer dans cette superbe demeure et voir celle qui doit l'habiter.

Les sons d'une trompette de vacher m'arrachent tout à coup à cette douce rêverie. Mes pensées prennent un autre cours, mes regards se détournent de l'*hacienda* et s'attachent à la plaza de la pueblita, où des scènes bien différentes s'offrent à ma vue.

(La suite au prochain numéro.)

UXELLODUNUM

TROISIÈME LETTRE

(Suite).

XXV.

Je veux examiner maintenant s'il n'y a pas lieu de croire que le Puy-d'Yssolud représente Uxellodunum, par cette seule raison qu'il s'appelle Puy-d'Yssolud.

De ce que Cahors, du temps de César, s'appelait *Divona* et non pas *Uxellodunum*, on induit judicieusement que Cahors n'est pas Uxellodunum. Ne peut-on pas conclure que le Puy-d'Yssolud représente Uxellodunum, parce que, du temps de César, il s'appelait Uxellodunum ?

Personne, dit M. Nadal, après beaucoup d'autres adversaires du Puy-d'Yssolud, personne ne songe à contester que le Puy-d'Yssolud a porté, dans le temps, le nom d'*Exeleduno* ; mais, il n'admet pas que ce soit là une preuve bien puissante en faveur du Puy-d'Yssolud, par la raison qu'il est reconnu que bien d'autres lieux, dans les Gaules, ayant à peu près la même situation, portèrent ce nom.

Je comprends très bien que l'argument que nous prétendons tirer du nom *Exeleduno* serait sans force et sans portée, s'il fallait appeler en cause les Gaules tout entières. Mais ce n'est pas ici le cas ; l'application est nécessairement restreinte et limitée par le texte même des *Commentaires* ; l'*Uxellodunum* à retrouver doit être exclusivement cherché dans le pays des Cadurques, « *in finibus Cadurcorum*. »

Or, dans ce pays, nous n'avons découvert, jusqu'à ce jour, qu'un seul endroit qui se soit appelé *Exeleduno* ; donc si nos adversaires admettent, comme ils le font, la synonymie d'*Uxellodunum* et d'*Exeleduno*, ils sont bien forcés de convenir, de nos jours, dans le Quercy, l'*Uxellodunum* des *Commentaires* ne peut être représenté que par le Puy-d'Yssolud, qui, de l'aveu de tous, s'est appelé *Exeleduno*.

XXVI.

Il est presque puéril de mépriser la valeur de cet argument.

Car, admettez, par exemple, un récit authentique du *xvii* siècle qui s'applique à Villefranche-de-Rouergue : ce récit contient des noms de rue et de personne, des détails circonstanciés, dont il n'est plus permis de retrouver la trace. Si le texte porté en toutes lettres Villefranche de Rouergue, direz-vous que le fait a pu se passer dans toutes les localités portant le nom de Villefranche, en invoquant les motifs de la similitude de nom et d'absence de documents autres qu'un texte écrit ? Vous ne l'oseriez pas.

XXVII.

La similitude de nom n'a pas non plus une grande importance aux yeux de MM. Creuly et A. Jacobs, précisément « à cause du nombre d'*Ussel*, d'*Uxelles*, d'*Uzel* et de noms de même origine existant en France. » Mais, comme il s'agit, je le répète, seulement du Quercy, et non pas de la France entière, le motif invoqué par ces Messieurs, pour méconnaître l'importance du nom, ne saurait être admis au tribunal de la critique.

Il y a, toutefois, une réponse à leur faire sur deux points habilement introduits dans leur discussion afin d'insinuer la possibilité d'une origine de nom différente de celle que nous attribuons au Puy-d'Yssolud.

MM. Creuly et A. Jacobs écrivent *Puy-d'Ussolu*, mettant *Puy-d'Ussolu* à la charge d'une orthographe plus récente.

D'abord, il s'agirait de s'entendre sur la valeur de l'expression plus récente. Veut-on dire que la forme *Puy-d'Ussolu* est la forme primitive de la traduction d'*Uxello dunum* ? Il est possible qu'on ait raison. Mais si l'on veut dire que la forme *Ussolu* a été inventée seulement de nos jours et pour les besoins de la cause, l'on a à peu près tort.

Qu'on relise les deux lettres de de Lasserre Devès, l'on y trouvera les formes *Puy* ou *Pech* d'*Ussolu* et d'*Ussolu*. Quant à l'abbé de Foulhiac, il paraît affectionner la forme *Ussolu*, ce qui ne l'empêche pas d'écrire *Ussolu*, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par la

lecture d'un document original et inédit qui se trouve ci-après :

XXVIII.

Voilà donc, dès la première moitié du *xvii* siècle, les formes *Ussolu*, *Ussolu* et *Ussolu* ou *Ussolu*, employées par des hommes qui, s'ils n'écrivaient pas le français aussi bien que Bossuet et Buffon, étaient, cependant, bien loin d'être des ignorants. Au fond, ces quatre formes se réduisent à deux, *Ussolu* et *Ussolu*, car dans les langues néo-latines, l'i et l'u se prennent fréquemment l'un pour l'autre, par suite d'une licence dont les meilleurs écrivains de Rome n'ont pas dédaigné l'emploi, comme on le voit par l'exemple de Salluste, qui dit *libet* au lieu de *libet*, *estumare* au lieu de *estumare*, etc.

L'orthographe *Puy-d'Ussolu* n'est donc pas si récente qu'elle mérite absolument le mépris de ceux qui affectent de ne se passionner que pour des choses antiques. J'ajoute qu'elle n'offre, en aucune façon, le caractère d'une orthographe créée et mise au monde avec une intention exclusive, par un esprit de système, et dans le but de favoriser le triomphe d'une cause aux dépens de la vérité.

XXIX.

Mais ce n'est pas tout. MM. Creuly et A. Jacobs ne se bornent pas à signaler la prétendue nouveauté de la forme *Puy-d'Ussolu*, ils insinuent que cette forme provient de *Puy-de-Salut*, nom sous lequel le guide leur désigna la montagne de Puy-d'Ussolu.

L'assertion contraire eût été plus naturelle, plus juste et plus logique. Car ce n'est pas parce qu'un guide prononcera *Puy-de-Salut* que des hommes de mérite comme de Lasserre, l'abbé de Foulhiac, M. P. Bial et M. Cessac, tous enfants du Quercy, iront écrire *Puy-d'Ussolu* ou *Puy d'Ussolu*, mais c'est parce que le mot écrit sera *Puy-d'Ussolu* que le guide prononcera *Puy-de-Salut*. L'on sera surtout convaincu, lorsqu'on saura que, dans le Quercy, les habitants de la campagne éprouvent la plus grande difficulté à prononcer toujours comme il faut la lettre u, et qu'ils disent, par exemple, *de pain*, quand il faudrait dire *du pain*.

Ainsi, tout le monde aurait compris MM. Creuly et A. Jacobs s'ils eussent dit que le nom *Puy-d'Ussolu*, qui est le véritable, autorise, non pas l'orthographe, mais la prononciation *Puy-de-Salut*, dans la bouche d'un homme de la campagne : tandis que personne ne les entend et ne saurait les comprendre lorsqu'ils écrivent : « *Le guide prévient les voyageurs qu'ils ont devant eux le Puy de Salut, ce qui, sans doute, autorise l'orthographe moderne d'Ussolu.* »

XXX.

Au reste, si le fait n'était pas affirmé par deux hommes honorables et dignes de foi, comme le sont MM. Creuly et A. Jacobs, je ne croirais pas qu'il existât au Puy-d'Ussolu, voire même à Vayrac, un guide sur les lèvres duquel on put recueillir l'appellation *Puy-de-Salut*, de façon à ce que cette orthographe fût exclusivement justifiée.

Dans notre pays, les guides que l'on paye sont, en général, très peu familiarisés avec la langue française ; peu la parlent, et aucun, probablement, ne la parle bien. J'admets que celui que MM. Creuly et Jacobs prirent à leur service était un des meilleurs. Si, en montrant à ces Messieurs le Puy-d'Ussolu, il a parlé français, il a dû dire (et s'il savait écrire il aurait écrit) : « *Voilà le Puy-d'Essolu*, » et non pas le *Puy de ou du Salut*.

Car, pour peu que l'on soit habitué au système de prononciation locale, on devinera que, voulant rendre l'idée qui peut s'attacher aux mots *Puy-de-Salut*, le guide aurait dit *Puy-del-Salut* et non pas *Puy-de-Salut*.

Mais s'il a prononcé *Puy-d'Essolu*, il a prouvé, une fois de plus, que l'orthographe prétendue moderne d'*Ussolu* est d'une antiquité fort respectable, puisqu'elle date probablement du jour où, pour la première fois, le mot *Uxellodunum* fut traduit en langue vulgaire.

XXXI.

Tout porte à croire que *Puy-d'Ussolu* est la traduction littérale d'*Uxellodunum*.

L'on paraît admettre généralement que le mot *Uxellodunum* est composé des deux mots *Uxello* et *dunum*. Ce dernier est la forme latine du *dun* celtique, auquel on s'accorde à donner pour synonyme latin le mot *podium*.

Uxellodunum n'est donc autre chose que *Uxello-podium* ou *podium-uxello*.

Il est à présumer qu'en passant pour la première fois dans la langue vulgaire, *podium*, perdant la moitié de ses lettres est devenu *pod* ou *ped*. C'est, en effet, par ce mot *ped*, que le patois quercinois rend toujours le mot latin *podium* ; ainsi, *Podium albi*, c'est en patois, *ped-blou* (Puy-Blanc).

Le mot *pech* ou *pech* est aussi la traduction de *podium*. Quoique direct, le passage de *podium* à *pech* semble indiquer, pour cette formation, une date moins ancienne. Le mot *pech* n'appartient pas au langage parlé par le vulgaire ; il est admis dans la langue lorsque, si je puis m'exprimer ainsi, la langue se francise ; il figure dans les actes rédigés autrement qu'en latin ou en roman. Sa formation est toute naturelle : elle se produit par la chute des deux dernières lettres de *podium*, qui devient successivement *pod*, *podj*, *podch* et *pech*.

Le mot *Puy*, le même que *ped* et *pech*, semble accuser une formation plus récente ; il est possible que, dans notre pays, on ne le trouverait pas employé avant le *xvii* siècle. Il vient encore directement de *podium*, par la chute de la terminologie et la disparition du *d*, de cette manière, *podium*, *pod* et *poi* lequel en français devient *pui* ou *puy*, par la même raison qui nous fait dire *puis* là où les italiens disent *poi*.

Au surplus, que l'on prenne *ped*, ou *pech*, ou *puy*, il n'en reste pas moins démontré que *Puy-d'Ussolu* est la traduction d'*Uxellodunum*.

XXXII.

Il paraît certain que la forme *ped* est la plus ancienne, ce qui serait un motif de croire qu'*Uxellodunum*, avant de s'appeler *Puy-d'Ussolu* s'est appelé *Ped-d'Ussolu* ou *Ped-d'Essolu* ; et nous aurions, en ce cas, à rendre grâce à l'estimable guide de MM. Creuly et A. Jacobs, pour avoir conservé, jusque dans son français, une consonne que ses pères lui ont transmise après l'avoir reçue des Gallo-Romains.

XXXIII.

La conclusion de tout cela, c'est que l'induction que l'on est parfaitement autorisé à tirer de la similitude de nom, prend volontiers les proportions d'une preuve très importante, attendu qu'il serait illogique

de ne pas reconnaître Uxellodunum dans le Puy-d'Ussoud, au moins jusqu'à ce qu'on ait découvert dans le Quercy, « in finibus cadurcorum, » une autre localité qui se soit appelée Uxellodunum et qui traduite aussi littéralement, c'est-à-dire à peu près lettre par lettre, le nom Uxellodunum.

BERTRANDY, Inspecteur général des Archives. (La suite au prochain numéro.)

Chronique locale.

DÉPÊCHE TELEGRAPHIQUE

Moniteur du 10 février.

Une dépêche télégraphique de Stockholm, en date d'hier, annonce que les quatre ordres des Etats de Suède ont adopté purement et simplement les traités de commerce récemment conclus avec la France.

CLOTURE DE LA CHASSE.

M. le Préfet du Lot, vient de prendre l'arrêté suivant, concernant la clôture de la chasse.

Art. 1er. — La chasse sera close, dans le département du Lot, le mardi soir, 13 février 1866.

La chasse des oiseaux de passage et des animaux malfaisants ou nuisibles est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté permanent du 18 février 1862.

Art. 2. — Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies dans les formes déterminées par la loi du 3 mai 1844.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Séance du 6 février 1866.

Président : M. Ch. de Pebeyre, préfet. Commissaire du gouvernement, M. Leroy.

M. Bourdin, expose qu'un procès-verbal a été dressé contre le sieur Admiral, de Dégagnac, pour avoir fait circuler sur la route départementale n° 1, une voiture portant un chargement dont la largeur dépassait la limite réglementaire.

Cette contravention ne paraissant pas suffisamment établie, le Conseil, sur les conclusions du Commissaire du Gouvernement, et après en avoir délibéré, relaxe le sieur Admiral des fins du procès-verbal.

Le même Conseiller soumet au Conseil les rapports d'une expertise contradictoire sur l'évaluation de dommages qui auraient été occasionnés à la propriété du sieur Ticou, de Labéraudie, par le sieur Vertut, entrepreneur des travaux du chemin de grande communication n° 8.

Le Conseil ordonne une tierce expertise.

M. Carbonnel fait un rapport sur un procès-verbal dressé contre le sieur Meur, pour dépôt illicite de matériaux sur la route départementale, n° 1, et dégradation du parapet. — Le Conseil, sur les conclusions de M. le Commissaire du Gouvernement, condamne le sieur Meur à 50 francs d'amende et à 15 francs de dommages pour la dégradation du parapet.

M. Bourdin expose que le sieur Mélet, ancien entrepreneur des fouritures des prisons du Lot, s'est refusé de nommer, à la fin de son entreprise, un expert chargé d'évaluer contradictoirement avec celui de l'entrepreneur entrant en exercice, le mobilier de l'Etat dont ce dernier doit prendre charge.

Le Conseil, sur les conclusions conformes du Commissaire du Gouvernement, ordonne l'expertise contradictoire prescrite par le cahier des charges, et accorde un délai de huit jours pour la désignation des experts.

Par un arrêté en date du 9 janvier, Son Excellence M. le ministre de l'Intérieur a accordé, sur les revenus de la dotation une somme de 1,306 fr. à diverses Sociétés de Secours Mutuels du département du Lot qui, du 1er août 1864 au 31 juillet 1865 ont opéré des versements à leurs fonds de retraites. Cette somme se répartit de la manière suivante :

Table with 2 columns: Société and Montant. Sociétés de Saint-Vincent de Paul, (Cahors). 784 f. de Secours Mutuels et de prêts d'honneur de Figeac. 204 St-Eloi de Gourdon. 324 Total: 1306

Sur la proposition de Son Excellence M. le ministre de l'Intérieur S. M. l'Impératrice a daigné accorder au jeune Destic (Benoit), de Loubressac, une demi-bourse complémentaire dans l'Institution Impériale des sourds et muets de Paris.

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE DE MONTAUBAN.

Concours pour les bourses entretenues dans le département du Lot.

Les jeunes gens qui voudraient concourir pour l'une des bourses devront se faire inscrire du 15 janvier au 15 février 1866, (délai de rigueur), dans les bureaux de M. l'Inspecteur d'Académie, et lui adresser, à cet effet, les pièces prescrites par l'art. 16 du règlement du 24 mars 1851, (voir le Bulletin des Actes Administratifs, n° 1012.)

Sur le compte rendu à l'Empereur, par le ministre de l'Intérieur, des actes de dévouement qui lui ont été signalés pendant les mois d'octobre et de novembre 1865, et aux termes d'un rapport approuvé par Sa Majesté, le 13 janvier, des médailles d'honneur ont été décernées.

Nous trouvons parmi les personnes dénom-

mes le sieur A. Lacoste (Antoine), maçon à Cahors, pour avoir secouru un enfant tombé dans le Lot. Plusieurs sauvetages antérieurs.

Le Journal des Chasseurs donne le tableau de la prorogation de la clôture de la chasse, pour la chasse à course dans les départements.

Sur ce tableau figurent trois départements qui appartiennent à notre région : l'Aveyron, 1er avril; Corrèze 31 mars; le Tarn-et-Garonne 15 mars.

M. Montaut, ingénieur de la navigation, à Figeac, vient d'obtenir son changement pour Bernai (Eure).

Un concours d'Orphéons, de Musiques d'harmonie et de Fanfares, aura lieu à Albi, le 6 mai 1866, à l'occasion du Concours agricole régional.

Toutes les Sociétés de France pourront y prendre part, à l'exception de celles de la ville siège du Concours.

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS

M. Godin, professeur de seconde au lycée de Cahors, nous a entretenus, hier, de Fénelon.

La soirée a été bonne : avec regret on a quitté la salle, tant l'on se trouvait heureux d'entendre parler de l'aimable et pieux archevêque de Cambrai, en des termes bien choisis et d'un style séduisant; en vérité, l'abnégation, la simplicité, la douceur, le charme du héros étaient passés dans le narrateur. Les multiples et chaleureux applaudissements dont il a été l'objet, prouvent qu'il a su peindre et nous faire admirer le grand, le beau et le sympathique caractère de notre illustre compatriote. Si, d'un côté, le public enthousiasmé a écouté avec délices le récit des mâles vertus et des œuvres humanitaires du noble prosaïste; de l'autre, il a voulu se montrer reconnaissant pour l'homme dévoué qui a pris sur ses heures de loisir, qui a veillé peut-être pour illuminer nos esprits, donner un aliment à notre mémoire, toucher agréablement nos cœurs et nous rendre meilleurs par le souvenir des actes d'un grand homme.

Le génie de Fénelon se développa de bonne heure. A quinze ans il parlait en public, et on l'écoutait avec plaisir.

Lutteur infatigable contre la misère aux rides profondes, et l'ignorance source de calamités et de crimes, il a pris rang parmi les hommes de cœur et de talent.

Les âmes d'élite, celles qui vivent de désintéressement et de charité, peuvent trouver des critiques injustes dans les hypocrites et les envieux; mais elles sont toujours l'idole des masses. La Croix du Golgotha se dressa parfois pour elles; mais les nations et les peuples les vengent. Un roi despote a pu traiter Fénelon d'esprit chimérique; de prétendus politiques ont pu vouloir justifier le paradoxe royal; mais l'Europe savante a toujours vu dans les œuvres littéraires de l'utopiste, un esprit élargi et libéral, des connaissances approfondies, un talent supérieur et un ami pratique des sciences, des arts et du progrès.

L'exil du précepteur du petit-fils de Louis XIV, la séparation de Mentor et du Télémaque, furent un malheur pour la France. Si la mort n'eût point prématurément frappé le duc de Bourgogne et qu'il fût devenu roi, avec Fénelon pour conseiller, il est possible que les réformes sociales qui nous ont coûté si cher se seraient insensiblement opérées par une nouvelle et plus sage direction des affaires. Les chimères d'hier seraient devenues la vérité de demain. Quand le chef d'un peuple a, à ses yeux, l'unique et belle mission de travailler au bonheur matériel et moral de tous, il s'entoure d'hommes éclairés et droits, écarte les flatteurs, reçoit la lumière d'où qu'elle vienne et place sa gloire dans le sacrifice de soi aux autres. Oh! alors, quelle douceur et paternelle autorité, quel respect de la dignité humaine! Comme l'on est heureux alors d'obéir à la loi qui est l'expression de l'opinion du pays et des mœurs publiques!

Ce qui est une des gloires de Fénelon, c'est que, comme prêtre, dans l'exercice des fonctions sacrées missionnaire, aumônier, ou évêque, il s'est toujours inspiré des maximes évangéliques. — Aux exaltés et aux violents il disait avec le Maître : « N'eteignons pas la mèche qui fume encore; vous ne savez de quel esprit vous êtes; nous ne sommes point venus pour perdre, mais pour sauver. » Son angélique douceur, sa piété sans fard, sa tolérance que rien n'ébranlait, en ont fait dans la postérité comme de son temps, un des meilleurs amis de l'humanité. Son nom vénéral rappellera toujours aux hommes, une vie qui est une perpétuelle et sainte leçon.

Sa délicate santé ne tint pas contre des malheurs publics et privés. Il mourut trop jeune, (63 ans). Mais quelle mort; dans les philosophes de l'antiquité, qu'il avait si bien peints dans ses dialogues, eussent-ils fiérs de cette fin stoïcienne. Il a édifié les chrétiens par sa résignation et sa confiance en Dieu.

Ces quelques lignes écrites à la hâte, sont loin d'être une analyse, un résumé du magnifique travail de M. Godin.

« Si vous voulez connaître, apprécier, aimer Fénelon, nous a dit le conférencier, lisez ses œuvres, la mienne est trop peu. » Et moi je vous dis : « Ce peu, qui est réellement beaucoup, lisez-le s'il y a possibilité, cette lecture vous charmera et vous enthousiasmera pour ce bon et grand savant, qui a eu le malheur et la gloire de devancer son siècle. »

L'abbé LABRUNIE.

Vendredi prochain 16 mars, à 8 heures précises du soir, dans la grande Salle de la Mairie.

M. Périés, professeur de mathématiques au Lycée Impérial, exposera la théorie des Comètes.

Après avoir résumé les travaux des divers astronomes sur les Comètes périodiques, il étudiera la constitution de ces astres en général, leur densité, leur masse, les perturbations qu'ils éprouvent en passant dans le voisinage des Planètes, et celles qu'ils pourraient faire éprouver à la terre.

On nous écrit de Limogne : Le 5 du courant, au mas de Gamessade commune de Beaugard, un incendie a dévoré la maison de la nommée Houillé (Anne). Pendant que cette fille était à la messe à Beaugard, quelque tison mal éteint a roulé sur le plancher et a occasionné le sinistre. Les pertes s'élèvent à 500 fr. environ. La maison n'était pas assurée.

On nous écrit de Livernon : Le 5 février, le jeune Liauzon, berger, gardait ses moutons sur la route de Livernon à Assier, lorsque, en longeant le mur de la route, il découvrit à deux cents mètres environ d'Assier le cadavre d'un enfant nouveau né. M. le Procureur impérial de Figeac s'étant transporté sur les lieux, a constaté que l'abandon pouvait remonter à trois ou quatre jours. L'autopsie a démontré que l'enfant était né vivant et parfaitement constitué. M. le Commissaire de police de Livernon croit être sur les traces du coupable.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

- Naissances. 7 janvier Lacambe (Eugénie), rue Mascoutou. 9 — Forestier (Jenny), St-Georges. Décès. 8 janvier Balitrand (Guillaume), 77 ans, rue Baudouin. 9 — Jacquet (Jean), fusilier au 83e, 21 ans, hospice. 10 — Rougon (Jules-Clair), 22 jours, boulevard Sud.

Obligations du Crédit Foncier.

On peut souscrire dans toutes les Recettes des finances et chez tous les Correspondants de la Société : 1° Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 % remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort. 2° Des obligations communales à 10 ans de déchéance, rapportant 5 %.

Variétés CLÉMENT MAROT

Sa vie, son caractère et ses œuvres.

(Suite et fin de la dissertation de M. AUBIN, prof. de Rhét.)

3me PARTIE.

Les éloges se rapportent en grande partie aux années de sa jeunesse. On y sent à travers la soumission et le respect que le rang de la personne aimée imposait sans doute, une vague espérance qui sied à merveille à cet âge de rêves et d'illusions, une attente toujours déçue, mais qui ne veut pas mourir, et dont l'expression n'est point sans charme. Ce n'est plus ici l'amour impérieux, dominateur, impatient des anciens pour la captive ou l'esclave qu'ils honorent de leur poursuite, de Catulle pour Lesbie, de Tibulle, pour Nèere, de Propertius pour Cinthie. C'est l'adoration discrète du paladin pour sa dame. C'est le culte de la femme, tel que l'on fait l'idée chrétienne et les mœurs septentrionales.

Ecoutez le poète : Ton gentil cœur si hautement assis, Ton sens discret à merveille rassis, Ton noble port, ton maintien assuré, Ton chant si doux, ton parler mesuré, Ton propre habit qui tant bien se conforme Au naturel de ta très belle forme, Bref tous les dons, et grâces et vertus Dont tes esprits sont ornés et vêtus Ne m'ont induit à offrir le service De mon bas cœur plein d'amour sans malice. Ce fut pour vrai le doux trait de tes yeux Et de ta bouche aucun mois gracieux Qui de bien loin me vinrent faire entendre Secrètement qu'à m'aimer voulais tendre. Lors tout ravi, parce que je pensai Que tu m'aimais, à t'aimer commençai : Et pour certain, aimer je n'eusse su Si de l'amour ne me fusse aperçu. Car tout ainsi que flamme engendre flamme, Eant que m'amour par autre amour s'enflamme.

A qui sont adressés ces vers? A qui convient ce portrait? A la propre sœur du roi, à la duchesse d'Alençon, à la Marguerite des Marguerites. Ce passage de l'épigramme 17 avec son allusion au mot perle à Marguerite (en latin Margarita) ne laissent aucun doute à cet égard : Or est Malaine une perle de prix Inestimable à tous humains esprits [pour sa valeur]. Ici prennent place des soupçons que certaines éloges et certaines épîtres semblent autoriser sur de prétendus amours réciproques entre Marot et Marguerite. Il est certain que le poète ent toujours l'ambition d'aimer en lieu haut, comme il le disait, et le baiser donné par Marguerite Stuart, femme de Dauphin, qui fut Louis XI, au vieil Alain Châtelier endormi avait de bonne heure éveillé cette ambition. Mais c'était là une pure illusion de rimeur. Si à une époque plutôt grossière que licencieuse, le sentiment d'une fausse spiritualité avait permis à une future reine de France de braver ainsi, sous prétexte d'admiration, les convenances les plus vulgaires, il n'en était plus tout à fait de même 60 ans plus tard dans la cour la plus polie de l'Europe, ajoutons la plus fière. Si ces grandes dames consentaient parfois à succomber, elles voulaient du moins rendre leur chute éclatante. Il ne leur déplaisait pas de descendre au rôle d'Aspasie ou de Cléopâtre; mais elles tâchaient que leur Antoine ou leur Alcibiade fût un roi ou un fils de roi. C'est ainsi que Diane de Poitiers était devenue la maîtresse du Dauphin Henri, lequel prit alors dans ses armes le croissant avec la devise : Donec impleat orbem. Qu'éût-elle fait, cette fière et belle Diane, d'un pauvre faiseur de vers comme Marot, par exemple, qui lui en avait tant adressés? Un tel soupçon était bon tout au plus à échanger des épigrammes ou des ballades, à faire briller l'esprit des dames, à tromper l'ennui des heures oisives. En vain le poète avait fait pour elle ce charmant madrigal :

Votre bouche petite et belle Est de gracieux entretien, Puis un peu son maître m'appelle Et l'alliance je retien, Car ce m'est honneur et grand bien, Mais quand vous me priés pour maître, Que ne disiez-vous aussi bien : Votre maîtresse je veux être ?

Nous avons vu sa réponse. Elle le dénonça à la Sorbonne et le fit jeter en prison. Marot eut-il plus de succès auprès de Marguerite? il est permis d'en douter. Toutes ces galantes missives, commerce de bel esprit rien de plus. Et si le ton et le sujet de ces amusements poétiques en font suspecter l'innocence, qu'on se souvienne des habitudes littéraires qui régnaient en France depuis la fin des croisades.

Après nos trois Cycles de romans, après les chansons de Gestes, nos véritables épopées nationales, le sentiment chevaleresque s'était affadi dans de langoureuses complaintes d'amour sous la plume d'Adam de la Halle, d'Adam de Bèze et des autres poètes du XIVe siècle. Il en était résulté une sorte de mysticisme amoureux, qui, mêlé aux subtilités métaphysiques et galantes des cours d'amours,

avait fondé pour les poètes français un code littéraire dont nous subissons encore aujourd'hui les lois à notre insu. Les personnes les plus graves et les moins mondaines sacrifièrent parfois à ce goût universel de galanterie. Il fallut en vers, comme sous l'armure, avoir une dame de ses pensées. On ne fut poète qu'à condition d'être amoureux. C'est, dit le sévère Boileau, ce qui nous fait aller au cœur la route la plus sûre. Maintenant si nous ajoutons qu'il fut du bel air parmi les princesses de ces temps, d'avoir un poète pour secrétaire, et de lui commander des quatrains ou des dizains plus souvent que de sérieuses missives, en aura, je crois, le secret de l'intimité de Marot avec l'auteur de l'Heptaméron. Dira-t-on que la licence même de ces contes dépose médiocrement en faveur des mœurs de cette princesse? On peut répondre que les écrits ne reproduisent pas toujours et nécessairement le caractère et les habitudes d'un écrivain. Desperriers, l'auteur du Cymbalum mundi était chaste et Rebelais buvait de l'eau en célébrant les saturnales de l'ivresse.

Pour revenir à Marot et à ses élégies, la passion qu'elles expriment, n'est, croyons nous, qu'une forme poétique, un langage convenu entre lui et la puissante dame dont il était le serviteur. En tous cas il semble s'être lassé de son rôle d'amoureux, mais sans se départir de ce dévouement chevaleresque, de cette galanterie, compément naturel de toute éducation de cour au XVIe siècle :

Ainsi vous prie n'en prendre aucunement, Ni me hair si je suis mon contraire, A qui je veux plus que jamais complaire; Mais c'est de loin. Et pour en faire épreuve, Commandez-moi : je vous obéirai. Et sur ce point un adieu vous dirai Partant du cœur de votre amour atteint, Et qui s'attend d'en voir le feu éteint Par s'éloigner, puisqu'on ne peut l'éteindre. Par eau de grâce, on bien voudrait atteindre!

En arrivant aux Epîtres de Marot nous abordons une nouvelle période de son existence. Il a fait la guerre, il a été blessé à Pavie. Il a connu la captivité dans les pays étrangers. Un peu revenu sans doute des fêtes de cour et des amours princières, il dut, à son retour en France et en l'absence du roi, alors prisonnier en Espagne, considérer avec plus d'attention les intérêts et les passions qui s'agitaient autour de lui. C'était ce moment critique de la phase intellectuelle qu'on appelle la renaissance, où les ténèbres combattaient encore les vives clartés qui venaient à la France de l'Italie et de la Grèce. Sans doute le souverain commençait à s'entourer d'hommes illustres en tout genre de savoir. Sur les conseils de Budé, il était déjà question de fonder le collège de France. Mais un président du parlement, Pierre Lizet, digne émule des héros de Ulrich de Hutten mandait à sa barre poètes, juriconsultes et publicistes, comme suspect du crime de science. Rabelais était contraint de déguiser sous le masque de la folie les éternelles vérités qu'il allait remettre en lumière, et le doux, l'inoffensif Marot entra dans l'affreuse géole du Grand-Châtelet. Mais la muse venait encore y visiter son fils. Le poète y protestait contre la barbarie de ses juges en renouvelant, sous une forme moins naïve peut-être, les vieilles satires du vieux roman de la Rose. Il y appelait pas les vers suivants le jour où François Ier saurait mériter le titre de Père des Lettres :

Et d'autre part, (dont nos jours sont heureux) Le beau verger des lettres plantureux, Nous reproduit les fleurs et grand jonchées Par ci-devant décriées et séchées Par le froid vent d'ignorance, et sa tourbe, Qui haut savoir persécute et détourbe, Et de cœur est ou si dur ou si tendre, Et de vérité ne veut ou peut entendre. O roi heureux sous lequel sont entrés Presque périls les lettres et les lettres!

De cette même prison il adressait encore à son ami Lyon Jamet cette fable du lion et du rat que La Fontaine lui-même est loin d'avoir surpassé. A l'exemple d'Horace qui mêle volontiers le récit ésoopique à la libre allure de l'épître, notre poète, sous cette forme familière, badine de ses ennuis et de son infortune. Jouant, suivant le goût de l'époque, sur l'un des noms de son correspondant, il se représente comme le rat dans la soucrière et prie le lion de venir le délivrer, à charge de revanche, comme le rat reconnaissant fait au roi des animaux dans les vers suivants :

Il advint d'aventure Que le lion pour chercher sa pâture Saillit dehors sa cavernne et son siège, Dont, par malheur, se trouva pris au piège, Et fut lié contre un ferme poteau.

Le rat, qui jadis a dû au lion sa liberté, se hâte d'accourir, dit au lion de prendre courage et lui annonce qu'il va travailler à son élargissement :

Lors le lion ses deux grands yeux vêtit Et vers le rat les tourna un petit En lui disant : ô pauvre vermineur, Tu n'as sur toi instrument ni manœuvre, Tu n'as contour, serpe, ni serpillon Qui sût couper corde, ni cordillon Pour me jeter hors de cette étroite voie. Va te cacher, que le chat ne te voie.

Le rat, sans se fâcher des hauteurs de l'orgueilleux captif, se met à l'œuvre :

Lors sire rat va commencer à mordre Ce gros lien : vrai est qu'il y songea Assez longtemps. Mais il le vint ronger Souvent et tant qu'à la parin tout remplit; Et le lion de s'en aller fut prompt. Disant en soi : nul plaisir en effet Ne se perd point, quelque part où soit fait.

La fable de La Fontaine est dans toutes les mémoires. Que l'on compare son récit sec et froid, avec ce dialogue si vif et si naïf à la fois, avec cette action si nette et si rapide, et l'on conviendra sans peine que la supériorité est demeurée au vieux trouvère.

Nous venons de voir sous quelle forme ingénieuse Marot sait quelquefois envelopper une requête. Celle-ci ne fut pas la seule que le poète eut présentée soit à des amis, soit à de puissants protecteurs. Son humeur libérale le jetait parfois dans des embarras qui lui rendait précieuse la générosité du roi. Le temps de l'indépendance n'était pas encore venu pour l'homme de lettres; et ne devait pas venir de sitôt. C'était en allant heurter à la porte des manoirs, en amusant les seigneurs et leurs dames par des contes et des histoires d'amour que les poètes du moyen-âge avaient pu subsister. Villon, lui-même, cet enfant de la libre fantaisie, cet ancêtre de la Bohème littéraire, avait vécu des miettes de la table de Louis XI et du duc de Bourbon.

Marot, comme les autres, dut recourir aux bienfaits des princes. Mais ces nécessités de poète courtois, il les subit avec plus de dignité que ses devanciers, et quand il demanda pour lui-même il sut le faire avec cette finesse et cet enjouement qui dissimule sous la grâce de la forme l'humilité et la gêne de la démarche. Une épître adressée à François Ier, et restée célèbre, met dans tout son jour ce talent assez rare chez un solliciteur.

Marot vient d'être volé par son laquais. Il est demeuré seul, malade, sans ressource dans une hôtellerie de village. Après avoir décrit plaisamment le vol dont il est victime, il ajoute :

Ce néanmoins ce que je vous en mande N'est pour vous faire ou requête ou demande. Je ne veux point tant de gens rassembler Qui n'ont souci autre que d'assembler. Tant qu'ils vivront, ils demanderont, eux; Mais je commence à devenir honteux, Et ne veux plus à vos dons m'arrêter. Je ne dis pas, si vous ne m'arrêtez, Que ne le prenne : il n'est point de préteur, S'il veut prêter, qui ne fasse un débiteur. Et savez-vous, sire, comment je paye? Nul ne le sait, si premier ne l'essaye. Vous me devez, si je puis du retour. Je vous ferai une belle cédule, A vous payer, sous nosseurs s'effeud, Quand on verra tout le monde content. Ou, si voulez, à payer ce sera. Quand votre los et renom cessera.

Certes, nous sommes loin, Messieurs dans ce passage de l'époque où, Auguste s'étant plaint qu'Horace ne lui eût jamais adressé une seule de ses épîtres, le fils d'af-

franchi lui envoya une magnifique leçon de littérature, comme la carte du génie, jetée à la porte de la puissance. Ici, nous sommes bien loin de ces fiers Romains dont après Pharsale, après Thapsus, après Philippe, le prince romain comme le dernier des candidats, solliciter les suffrages sur le forum. Nous sommes au 18^e siècle, à la cour voluptueuse et brillante de François II, de celui qui est venu à avoir, mis les rois hors de page, du roi que l'on peut regarder comme le fondateur de l'épigramme dans les cours, Marot d'ailleurs, un simple valet de chambre, pouvait-il employer un langage plus adroit que celui de cette apparente familiarité qui ne déplaît point aux grands, parce qu'ils savent qu'ils méritent rien à des cendres? Voltaire, ce fin, courtisan, n'a-t-il jamais mieux dit dans sa correspondance avec le roi de Prusse ou les grands seigneurs de son temps?

Mais oui, Marot excelle, c'est dans le Madrigal et l'Épigramme. Ces deux genres, il les a pour ainsi dire créés, tant il a su se les rendre propres. Le madrigal, sous sa plume, c'est l'ode anacréontique transformée par l'esprit chevaleresque et la galanterie française. Quant à l'épigramme, en laissant de côté quelques pièces, où le goût proteste autant que la décence, disons qu'entre ses mains elle est devenue un genre national. Oui, dans l'épigramme et le madrigal Marot est un maître. Ces deux petits poèmes de huit ou dix vers au plus, dont le mérite consiste surtout dans le dernier trait gracieux ou satirique est pour lui une sorte de bijou qu'il sculpte avec amour. Là où Boileau ne voyait, le plus souvent, qu'un bon mot de deux rimes oron, Marot esquisse tout un petit drame de grâce et de fraîcheur exquise. Tout le monde connaît le *oui* et le *non*, ce chef d'œuvre. L'art antique n'a rien de plus parfait; ce raffinement suprême de l'amour heureux ne pouvait naître que dans cette cour de France toute parfumée de grâce italienne. Écoutons seulement ce reproche discret et voilé de mélancolie, qu'adresse à sa dame un amant rebuté, ce dernier soupir d'une passion mal éteinte.

Puisque de vous je n'ai autre visage,
Je n'e vais rendre en vain un an désir.
Pour prier Dieu, si un autre vous sert,
Qu'importe moi, en votre honneur soit sage.
Adieu, amour! Adieu, gentil corsage.
Je n'ai pas eu de vous grand avantage.
Un moins aimant aura peut-être mieux.

Dans l'épigramme, avons-nous dit, Marot n'est pas inférior. Il fait prendre à ce genre, en apparence si frivole, tous les tons et toutes les nuances. Voici un gracieux, presque du tragique. Il s'agit de Jacques de Neume, baron de Sambianay, malheureux surintendant des finances condamné, en 1527, à la mort infâme du gibet et exécuté à Montfaucon, aux portes de Paris, sous la conduite du lieutenant criminel Maillart, pour avoir, dit-on, les dilapidations de la reine-mère. Voici les vers consacrés à Marot. Ils prouvent que le rôle obligé du poète de cour n'étouffait pas en lui la conscience du citoyen et de l'honnête homme.

Lorsque Maillart, juge d'enfer, monta
A Montfaucon Sambianay l'âme rendant,
A votre avis lequel des deux tenait
Meilleur maintien? Pour le vous, faire entendre,
Maillart semblait homme que mort va prendre!
Et Sambianay fut si ferme vieillard
Que l'on eût dit pour vrai qu'il menait pendre;
A Montfaucon, lieutenant Maillart!

4^e PARTIE.

Pour résumer, Messieurs ces observations bien longues, sans doute, disons que dans les autres genres Marot est clair, fluide, gracieux et naïf, avec les imperfections qui comportent son époque et la nature de son esprit; par exemple la diffusion et le manque de noblesse. Il est bien plus à son aise dans l'épigramme, dont la marche libre et dégagée s'accommodent de toutes ses qualités et d'une partie de ses défauts. Une preuve qu'il atteignit la perfection du genre c'est qu'il a servi de modèle à tous ceux qui depuis s'y sont exercés. Ce vieux petit poème, aujourd'hui à peu près passé de mode et qui, au 19^e siècle, est devenu presque une curiosité littéraire, eut en France une vogue longue et méritée. L'Épigramme, en effet,

repondait à un besoin de l'esprit français. Avec le Madrigal et l'Impromptu, elle fit l'amusement de ces petits soupers, où la société élégante et frivole du 18^e siècle venait rire du pouvoir, et rejeter loin d'elle tout ce qui l'avait gênée, le matin, dans les laborieuses représentations de sa vie officielle. La politique, le mécontentement populaire, les rancunes de partis ne venaient pas d'autre arme. L'esprit de jour s'accommodait à merveille de ce trait ramassé aussitôt que tombé à terre, et qui, renvoyé tout à tour, loin de s'émousser, ne faisait que s'aiguiser davantage. En ces temps, grâce au goût universel de l'épigramme, Marot fut le plus brillant des fortunes; il fit école. Il avait en ses disciples à son époque. Son renom s'était un peu éclipsé dans la gloire de Ronsard et de la Pléiade, puis dans les splendeurs littéraires du 17^e siècle. Mais vers les dernières années du règne de Louis XIV, et surtout sous la Régence, la société de jeunes seigneurs qui se réunissait sous les fameuses myrtilles du temple, chez Philippe de Vendôme, avait fait des œuvres de Marot un véritable code littéraire. La les Hamilton, les Chaulieu, les La Fare, le duc de Nivernais mêlaient ses rondeaux et ses chansons au choc des bons mots et de verres; ils allaient même jusqu'à copier son style, et cette langue nouvelle s'appela style marotique. C'était un étrange contre-sens. On ne reproduit pas plus le langage d'une époque antérieure qu'on n'en reprend les mœurs et les idées. Le style marotique a disparu, comme disparaît toute chose fautive et prétentieuse avec l'engouement qui la fait naître. On est revenu à véritable Marot, à cette muse gaillarde née de la gaieté nationale et du charme particulier répandu sur la cour de François I^{er} par une société gracieuse et spirituelle. Cette muse qui donne une main à nos troubadours et tend l'autre à ces générations d'écrivains humoristiques qui se succèdent jusque dans notre siècle.

On a continué et l'on continuera de goûter ce bon sens, apanage du caractère français, cet esprit de bon aloi, cette raillerie délicate qui nous arrive comme un souvenir de ces temps recueillis et dont P. Louis Courier, Béranger, Musset et Mürger ont été, parmi nous, les héritiers les plus légitimes. Oui, après les poètes sublimes, après les maîtres souverains qui emportent et ravissent l'admiration des siècles, nous aurons encore un sourire et une émotion pour ce vieux poète si fin et si naïf à la fois, qui fit les délices de nos pères — Et Cahors en particulier, fier de lui avoir donné naissance, gardera avec un sympathique orgueil la mémoire de cet enfant bien-aimé. Puisse l'étranger en visitant, sur sa route l'antique métropole du Quercy, s'arrêter devant le marbre où le ciseau aura reproduit les traits bienveillants du poète, et y lire encore longtemps cette devise qu'il avait adoptée comme une espérance et un gage d'immortalité: La mort n'y mord.

La Farine de Santé REVALESCÈRE du Barry, de Londres, guérit les Gastralgies, Gastrites, Dyapepsies, Indigestions, Oppressions, Constipations, Vents, Glaires, Aigreurs, Pituites, Acidités, Diarrhées, Nausées, Vomissements, Névroses, Chloroses, Insomnies, Toux, Bronchites, Asthme, Phthisie, Catarrhe, Rhumes, Rhumatismes, Faiblesse. — 60.000 cures par an. Elle économise mille fois son coût en d'autres remèdes. Du Barry, et Cie, 26, Place Vendôme, Paris. En province, chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

Étude de M. Malricu, huissier à Latronquière.

Le 11 février 1866, à une heure du soir, sur la Place Basse, de Figeac, il sera vendu, aux enchères, des marchandises provenant de la saisie opérée contre la dame Loo, de Latronquière. (Extrait du *Mémorial* du 8 février 1866.) Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

PARIS 40, rue de Provence.

LE PHENIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDS DE GARANTIE: QUATORZE MILLIONS

La Compagnie du PHENIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHENIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

Assurances pour la Vie entière: Un capital est payé au décès de l'Assuré. — **Assurances mixtes:** Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, AUSSITÔT SON DÉCÈS. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurances.

Rentes Viagères immédiates ou différées aux taux les plus avantageux.

Associations mutuelles pour tous les âges. — Dots des Enfants. — Caisse de Retraites.

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.

29^e année. **Crédit Militaire.** 29^e année.

CLASSE de 1865

Caisse Mutuelle départementale du Lot.

SUCCESSALE A RODEZ, DIRECTEUR M. CRANSAC.

Association civile des familles dans le but d'alléger suivant la loi, l'exonération de leurs fils du service militaire.

Depuis plusieurs années les Directeurs du *Crédit Militaire* ont fondé dans les départements du Rhône, Saône-et-Loire, Ain et Jura des caisses spéciales à ces départements qui ont donné de très bons résultats tels que 100 0/0, 95 0/0 et l'année dernière 89, 35 0/0.

Ils viennent d'en faire autant pour les départements de l'Aveyron, du Tarn et du Lot.

On souscrit pour 500 1,000 et 15,00 fr. Rien à payer d'avance, pas même le coût de la police. Statuts offrant toute sécurité. Grands avantages. La répartition est faite aussitôt la tournée de la Révision terminée et par les pères de famille eux-mêmes.

S'adresser pour les renseignements à M. Jules Boncourt Bories, propriétaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, et pour souscrire à M. Lagnarrigue, notaire, et dans les Cantons, aux représentants désignés par les affiches.

MACHINES A COUDRE UNIVERSELLES

Système Américain de WILCOX et GIBBS, BREVETÉES (s. g. d. g.).

TRAVAIL SANS LE MOINDRE BRUIT ET SANS FATIGUE.

M. C. GRITZNER et C^o, 82, boulevard de Sébastopol, Paris.

La seule Machine universelle servant indistinctement AUX FAMILLES et à toutes les INDUSTRIES, Coutures, Tailleurs, Lingères, Chapeliers, Tapissiers, Gants, Parapluies, Ombrelles, Bonneterie, etc., etc.

La même Machine cousant sur la mousseline la plus fine comme sur le drap et le cuir, est la meilleure marché de toutes les Machines sérieuses.

GARANTIE 2 ANS. — Prix: 250 f., avec 6 guides, 6 aiguilles, burette et 1 clé pour poser les aiguilles.

Dépôt à Paris, boulevard de Sébastopol, 82.

PETITE MACHINE A VAPEUR INEXPLOSIBLE

CHAUDIÈRE SANS TUBES NI BOUILLEURS.

Ce moteur résout le problème si longtemps cherché de la force économique à domicile et à la portée de tous.

Il fonctionne déjà dans toutes les industries:

- Imprimeries,
- Chocolateries,
- Moulins,
- Briqueteries,
- Fermes, etc., etc.

On l'emploie aussi dans les châteaux pour élever les eaux d'arrosage.

Cette machine ne demande pas de frais d'installation.

On peut y brûler toute espèce de combustible.

Elle peut être conduite par tout le monde.

Elle est d'une grande simplicité et d'une solidité à toute épreuve.

Son entretien est nul.

Nous livrons franco à domicile et nous garantissons.

PRIX DU MOTEUR INEXPLOSIBLE

Modèle N° 1, force 1 cheval.....	1,900 fr.
Modèle N° 2, force 2 chevaux.....	2,500 fr.
Modèle N° 3, force 3 chevaux.....	3,500 fr.
Modèle N° 4, force 4 chevaux.....	4,000 fr.
Modèle N° 5, force 5 chevaux.....	4,500 fr.
Modèle N° 6, force 6 chevaux.....	5,000 fr.

Rendu et monté à domicile dans toute la France.

H. MARINONI et CHAUDRÉ, constructeurs, 67, rue de Vaugirard, Paris.

A VENDRE, une petite ANESSE avec harnais, pour monture; s'adresser au Concierge du Lycée.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

MALADIES SECRÈTES

Essence dépurative concentrée l'iodure de potassium, du Docteur DUCOUX, de Poitiers.

Ce précieux dépuratif, complémentaire des écoulements, préserve des accidents secondaires et tertiaires et les guérit radicalement en paralysant les effets du mercure employé. S'emploie avantageusement dans les rhumatismes et les maladies de la peau.

Dépôt à Cahors, chez M. Duc, ph.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie Impériale de Médecine.

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir.

VIN DE QUININUM D'ALFRED L'ABBAYE

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement de forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur.

POUDRE DE ROGE

Purgatif aussi sûr qu'agréable.

Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

PASTILLES ET POUDRE DU D^r BELLOC

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après les repas et rétablit les fonctions digestives; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

PILULES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES: Cahors, Vinel; — Figeac, Poel; — Gourdon, Cabanés; Souillac, Plancassagne.

PHOSPHO-GUANO

Gallet, Lefebvre et C^o à Paris et au Havre.

VENTE EN BARRILS, CACAËTÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS.

Dépôt dans tous les départements. — Pour le Lot: MM. Th. Cabnaès à Gourdon; J. Cangardel et fils à Cahors; Domergue à Figeac.

JACQUES SEGUY

MENTION HONORABLE à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.

Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n° 35.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE VINCENS

Pépinieriste, près de l'évêché, à Cahors (Lot)

prévient ses Clients, propriétaires et amateurs, qu'il a de disponible un grand et bel assortiment d'arbres fruitiers, d'agrément et d'ornements; plantes de serre et de pleine terre; plants pour haies, clôtures, et pour boisés; arbres et arbustes à fleurs. Graines potagères, fourragères et de fleurs; le tout 1^{er} choix et à de très-bonnes conditions. Il se charge, comme par le passé, de toute sorte de tracés et de plantations.

Il a à la disposition de ses Clients, un tailleur d'arbres, professant les nouveaux systèmes et déjà avantageusement connu dans le pays, (Il sera expédié franco des catalogues à ceux qui en feront la demande.)

VOITURES A VOLONTÉ

ANDRAL, SUCCESSEUR DE JULIEN BLANC,

A l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de faire l'acquisition des voitures et chevaux du Sieur Julien Blanc affectés au service à volonté, on trouvera chez lui, Poste aux Chevaux, toute la célérité et le confortable nécessaires pour tout espèce de service et à des prix très modérés.

HERNIES GUÉRIS RADICALEMENT

par la méthode de feu PIERRE SIMON, 40 ans de succès. Un prospectus sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à MM. Deschamps-Simon et Bezou-Simon, bandagistes herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire), gendres et successeur de feu Pierre-Simon.

TONIQUE STOMACHIQUE **VIN DE BELLINI** APÉRITIF FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo

ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc., etc.

Voir la notice et les appréciations de l'Abbeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.

ENTREPOTS PRINCIPAUX:

Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Paris, Pharmacie rue de la Fenillette, 7; Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies

A Cahors, Pharmacie VINEL

REGNAULD AINE

Rue Caumartin, 25, à Paris

DEPUIS 1820 SON EFFICACITÉ A ÉTÉ RECONNUE CONTRE le RHUME, la GRIPPE, et l'IRITATION de FOIE

Un Rapport officiel constate l'efficacité de ce médicament. Il est le seul qui ne contient pas d'opium. Signature REGNAULD AINE.

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et déruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint.

Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature:

LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles